



Coopération Sud-Sud pour le développement

Distr. limitée
6 mars 2014
Français
Original : anglais

Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud

Dix-huitième session

New York, 19-22 mai 2014

Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Examen des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires, de la stratégie relative à la nouvelle orientation de la coopération Sud-Sud et du document final de Nairobi issu de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, en tenant compte du rôle complémentaire que joue la coopération Sud-Sud dans l'application des textes issus des grandes conférences des Nations Unies dans les secteurs économique, social et dans les secteurs connexes.
3. Mesures de suivi découlant des sessions précédentes du Comité de haut niveau, notamment à sa dix-septième session en 2012, y compris des mesures prises à la suite de l'examen du rapport du Corps commun d'inspection sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le système des Nations Unies et de la note connexe du Secrétaire général, ainsi que de l'examen du Plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, comme noté par le Comité de haut niveau à sa dix-septième session.
4. Examen du rapport d'ensemble du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 17/1 du Comité de haut niveau, y compris des mesures prises par le système des Nations Unies à l'appui de la coopération Sud-Sud.
5. Débat thématique sur la contribution de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail.
7. Approbation de l'ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session du Comité.



8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport du Comité de haut niveau sur les travaux de sa dix-huitième session.

Annotations

1. **Ouverture de la session**
2. **Examen des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires, de la stratégie relative à la nouvelle orientation de la coopération Sud-Sud et du document final de Nairobi issu de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, en tenant compte du rôle complémentaire que joue la coopération Sud-Sud dans l'application des textes issus des grandes conférences des Nations Unies dans les secteurs économique, social et dans les secteurs connexes**

L'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement présentera au Comité un rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution des tâches confiées au Système des Nations Unies pour le développement dans le cadre du Plan d'action de Buenos Aires, de la stratégie relative à la nouvelle orientation de la coopération Sud-Sud et du document final de Nairobi issu de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, en tenant compte du rôle complémentaire que joue la coopération Sud-Sud dans l'application des textes issus des grandes conférences des Nations Unies dans les secteurs économique, social et dans les secteurs connexes. Le rapport sera présenté conformément aux alinéas a), b) et c) de la recommandation 37 du Plan d'action de Buenos Aires, fait sien par l'Assemblée générale dans sa résolution [33/134](#) du 19 décembre 1978 et dans d'autres résolutions et décisions. En application des décisions 16/1 et 17/2 du Comité, l'Administratrice inclura dans son rapport une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie relative à la nouvelle orientation et du document final de Nairobi.

Documents

Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement (*Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, Buenos Aires, 30 août-12 septembre 1978* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.78.II.A.11 et rectificatif), chap. I

Examen des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires, de la stratégie relative à la nouvelle orientation de la coopération Sud-Sud et du document final de Nairobi issu de la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud (SSC/18/1)

3. Mesures de suivi découlant des sessions précédentes du Comité de haut niveau, notamment à sa dix-septième session en 2012, y compris des mesures prises à la suite de l'examen du rapport du Corps commun d'inspection sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le système des Nations Unies et de la note connexe du Secrétaire général, ainsi que de l'examen du Plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, comme noté par le Comité de haut niveau à sa dix-septième session

Le rapport du Comité de haut niveau sur les travaux de sa réunion intersessions de 2013 sera examiné, en application de ses décisions 17/2 et 17/IM/1.

Le Plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire lui sera à nouveau présenté pour examen et approbation, en application de sa décision 17/1.

Documents

Note du Secrétaire général sur le Plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire (SSC/17/3)

Rapport sur la réunion intersessions du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud tenue le 4 juin 2013 (SSC/17/IM/L.2)

Note du Secrétaire général sur le Plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire (SSC/18/2)

4. Examen du rapport d'ensemble du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 17/1 du Comité de haut niveau, y compris des mesures prises par le système des Nations Unies à l'appui de la coopération Sud-Sud¹

Un rapport comportant des recommandations concrètes visant à renforcer le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sera présenté, en application des décisions 17/1 et 17/IM/1 du Comité de haut niveau et de la résolution [68/230](#) de l'Assemblée générale.

Documents

Rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à renforcer le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (SSC/18/3)

5. Débat thématique sur la contribution de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015

6. Adoption du rapport du Groupe de travail

¹ L'appui du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud fait l'objet d'un examen approfondi dans le document SSC/18/1.

- 7. Approbation de l'ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session du Comité**
- 8. Questions diverses**
- 9. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa dix-huitième session**

Annexe**Liste des documents dont le Comité sera saisi
à sa dix-huitième session**

SSC/17/3	Note du Secrétaire général sur le Plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire
SSC/17/IM/L.2	Rapport sur la réunion intersessions du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud tenue le 4 juin 2013
SSC/18/L.2	Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents
SSC/18/L.3	Note de l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement sur l'adoption de l'ordre du jour et l'organisation des travaux
SSC/18/1	Examen des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires, de la stratégie relative à la nouvelle orientation de la coopération Sud-Sud et du document final de Nairobi issu de la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud
SSC/18/2	Note du Secrétaire général sur le Plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire
SSC/18/3	Rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à renforcer le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud